



Néovacs vise une levée de fonds de 7,2 millions d'euros sur Alternext



LE FINANCEMENT NÉOVACS

Date de création : 1993

Directeur général : Guy-Charles Fanneau de La Horie

Levée de fonds totale : 45,3 millions d'euros

Effectif : 23 personnes

Secteur : biotechnologies

Chantal Houzelle
chouzelle@lesechos.fr

Acteur majeur des vaccins thérapeutiques de demain, Néovacs, qui cible les maladies auto-immunes graves et inflammatoires chroniques, va lancer aujourd'hui une nouvelle augmentation de capital sur Nyse Alternext, sous réserve du visa de l'AMF. Cotée depuis la mi-avril 2010, cette société de biotechnologies escompte une enveloppe supplémentaire comprise 6,3 et 7,2 millions d'euros, à l'issue de cette opération dont la période de souscription sera ouverte du 18 février au 1^{er} mars. Depuis son introduction en Bourse, Néovacs a déjà levé 20,3 millions d'euros entre son IPO (10 millions) et divers appels de fonds en 2011. Ses actionnaires historiques, Truffle Capital et OTC Asset Management réitérent leur confiance en s'engageant à souscrire, si nécessaire, 1,35 million d'euros lors de cette augmentation de capital.

Spin-off de l'université Pierre-et-Marie-Curie fondé en 1993 par l'immunologiste Daniel Zagury, l'entreprise totalise par ailleurs une levée de fonds privés de 25 millions d'euros depuis sa création. Parmi ses actionnaires figure aussi le suisse Novartis Venture Fund, dont Néovacs fut le

premier investissement dans la biotechnologie tricolore.

Aujourd'hui, « notre priorité est de concentrer nos efforts financiers sur les études cliniques de phase IIb de notre produit TNF-Kinoïde pour lutter contre la polyarthrite rhumatoïde, qui touche des millions de personnes dans le monde. Après avoir démontré son innocuité et son activité biologique pour cette indication et pour la maladie de Crohn, nous devons confirmer son efficacité clinique », souligne Guy-Charles Fanneau de La Horie, qui a pris la direction générale de la société à la mi-2006, fort d'une solide expérience dans la biotechnologie et la pharmacie mondiales (Schering-Plough, Biogen...).

Si, ces dernières années, les anticorps monoclonaux ont révolutionné la prise en charge de cette maladie, qui condamnait les patients à d'atroces souffrances et à une déformation des membres, ces traitements novateurs ont trouvé leurs limites. « Ils ont ralenti l'évolution de la polyarthrite rhumatoïde, mais ils ne sont pas efficaces à long terme et, surtout, très coûteux », estime le directeur général de Néovacs. « Les vaccins thérapeutiques constituent la prochaine génération de traitements pour cette maladie, car ils auront une efficacité accrue et prolongée dans le temps », précise Guy-Charles Fanneau de La Horie. « Notre produit TNF-Kinoïde ne nécessitera qu'une administration tous les 3 ou 4 mois contre 15 jours actuellement avec les anticorps monoclonaux. Il sera aussi beaucoup moins cher et donc plus accessible à davantage de patients. » Cependant, Néovacs est une pure société de R&D soutenue par Oseo qui n'a pas vocation à poursuivre, seule, son développement jusqu'à la mise sur le marché. « Nous discutons avec des laboratoires pharmaceutiques internationaux pour signer un accord avant d'aborder la phase III, d'ici à 2 ans », annonce Guy-Charles Fanneau de La Horie. ■



Soutenu par Oseo et l'ANR à hauteur de 5 millions d'euros, Néovacs met au point des vaccins thérapeutiques dont le plus avancé s'attaque à la polyarthrite rhumatoïde. DR